

TRAPPES MAG

EN-YVELINES

VOTRE MAGAZINE BIMESTRIEL D'INFORMATION LOCALE ■ Mai - Juin 2018 ■ n° 150



DOSSIER ■ p.12

LA COMMUNICATION DE LA VILLE OUVRE UNE NOUVELLE PAGE NUMÉRIQUE

À TRAVERS LA VILLE p.12

Généralions Lully : de la ville à la scène

VIE LOCALE p.6

Votez pour votre nouveau
comité de quartier

SOMMAIRE



18



12



6

LA MAIRIE PRATIQUE

Hôtel de Ville - 1, place de la République
CS 90 544 - 78197 TRAPPES cedex
Tél. : 01 30 69 17 00

Lundi 14h à 19h30 / Mardi, mercredi, jeudi
et vendredi 8h45/12h et 14h/17h.

Direction du logement fermée le vendredi.
Direction de l'urbanisme fermée tous les matins.

HORAIRE DE MARCHÉ

Marché des Merisiers mercredi 13h30/18h30,
vendredi 7h30/13h et samedi 7h30/14h.
Marché du centre-ville dimanche 7h30/13h.

PERMANENCES EN MAIRIE

UNC UNC AFN (anciens combattants) :
3^e dimanche du mois, de 10h à 12h.
FNACA : 2^e dimanche du mois, de 10h à 12h.
Pro BTP (Caisse de retraite et de prévoyance
du bâtiment) : mercredi, sans rendez-vous de
9h à 12h et sur rendez-vous de 14h à 17h (tél. :
06 73 30 36 45).

Communiquez et informez-vous via
les réseaux sociaux de la ville



twitter.com/villedetrappes



www.facebook.com/siteofficieltrappes



www.instagram.com/trappesofficiel



www.youtube.com

et aussi www.trappes.fr - www.trappesmag.fr

A travers la ville | 4

Le Codesq, échange autour de l'agglomération,
Génération Lully ; Les Dents de scie ont leur livre

Vie locale | 6

Votez pour votre comité de quartier

Retour en images | 7

Forum de l'apprentissage et de l'emploi ;
semaine de l'environnement...

Enfance et Jeunesse | 8

Banlieues'Arts ; À la conquête des métiers ;
Accueils périscolaires et de loisirs...

La ville change | 10

Emmaüs Trappes ; Les nouveaux commerces...

Dossier 12

La communication de la ville ouvre
une nouvelle page numérique

Sport | 15

Semi-marathon : belle journée pour courir

Seniors | 16

Portrait | 17

Mohamed Farchah, obstination et insertion

Culture | 18

Mémoire des vivants de Thierry Payet ; Improvisation ;
Vérino s'installe à Trappes...

Tribunes libres | 20

Conseil municipal | 21

Infos pratiques | 22

Agenda | 23



Mesdames, messieurs
mes chers concitoyens



bien cordialement

Un espace d'échange autour des projets de l'agglomération



Yves Fouchet, président du Codesqy

Depuis 2002, le Conseil de développement de Saint-Quentin-en-Yvelines (CODESQY) se penche sur l'avenir du territoire et apporte une aide décisionnelle aux élus. Yves Fouchet, son président, nous explique le fonctionnement de cette instance de démocratie participative.

Qui compose le CODESQY ?

Les quatre-vingt-seize membres bénévoles sont issus de la société civile. Ils sont désignés par le président de la Communauté d'agglomération et les maires des 12 communes. Ils appartiennent à 4 collèges : habitants, vie associative, personnes « qualifiées » et monde de l'entreprise. Ce sont les habitants qui sont les plus investis. Je tiens à saluer l'investissement des bénévoles : ils s'intéressent à la chose publique, fournissent un travail de qualité et cela sans attendre un retour particulier.

Quels sont les sujets que vous abordez ?

Les trois derniers avis sur lesquels nous avons travaillé sont des saisines, des demandes du président de l'ag-

glomération : le projet de territoire, le Programme local de l'habitat intercommunal (PLHI) et le Plan climat-air-énergie territorial (PCAET). Nous nous sommes aussi penchés sur la smart city et les transports et mobilités du futur. Le Codesqy s'autosaisit de sujets comme l'attractivité du territoire pour les 19-30 ans.

Comment suivre les travaux du CODESQY ?

Les publications du CODESQY sont disponibles sur www.saint-quentin-en-yvelines.fr, rubrique "l'agglomération/les instances communautaires". La prochaine réunion plénière publique aura lieu le 12 juin à 19h dans la salle du conseil de Saint-Quentin-en-Yvelines. Et, si vous voulez vous investir, n'hésitez pas à nous contacter !

EN BREF DU SPORT ADAPTÉ AUX PERSONNES ATTEINTES DE CANCER

Le Comité des Yvelines de la Ligue contre le Cancer propose des ateliers de sport les mercredis de 9h30 à 10h30 au Gymnase Broustal (6 rue Ludwig Van Beethoven) et les vendredis de 17h à 18h au Gymnase Jean Guimier (rue de Montfort). Informations et inscription au 01 39 50 83 50.

LE QUARTIER LA BOISSIÈRE FÊTE LES VOISINS

Le comité de quartier La Boissière organise un repas festif pour la fête des voisins le vendredi 25 mai à partir de 18h30, place Halloche. Apportez un plat sucré ou salé !

LES DENTS DE SCIE ONT LEUR LIVRE

Anissa Lamri vient de publier un livre sur l'histoire des Dents de scie, la cité cheminote de la rue Marceau. Responsable de service Mémoire de Trappes, elle a continué sur son temps libre le travail amorcé pour sa thèse. Elle a notamment dédié son livre le 14 avril au Mille Feuilles. Découvrez l'histoire de l'ouvrage sur www.trappesmag.fr



Au centre, Laurence Ripoll, coordinatrice pédagogique, entourée de ses stagiaires.



Génération Lully : de la ville à la scène

Le programme Génération Lully réunit les Trappistes et le Centre de musique baroque de Versailles pour la création d'une comédie-ballet sur la vie du compositeur Jean-Baptiste Lully. A l'Ecole de la 2^e Chance, ce projet crée des vocations.

On le chante à la Maîtrise de Trappes, on coud ses costumes dans les centres socioculturels, on le met en scène dans les collèges... Bref, on le prépare aux quatre coins de la ville depuis un an. Le spectacle *Baptiste ou l'opéra des farceurs* réalisé par les Trappistes avec le Centre de musique baroque de Versailles (CMBV) sera sur la scène de la Merise le 15 mai. Parmi les partenaires, l'Ecole de la 2^e chance (E2C), qui accueille les jeunes ayant quitté l'école sans diplôme, a une longue histoire de collaboration avec le CMBV. Laurence Ripoll, coordinatrice pédagogique, se rappelle de la première rencontre : « Dès 2014, nous avons suivi le spectacle *Hyppolite et Aricie ou la belle-mère amoureuse*. Puis nous avons été associés au spectacle *Atys en Folie* en 2017. Cinq jeunes ont même assisté à la première mondiale à Malte. » Pour ce nouveau projet, l'E2C adapte sa parti-

icipation au rythme de présence de ses stagiaires, entre cours et stages. Les jeunes rédigent un journal sur l'aventure de Génération Lully, mêlant interviews et présentation de l'univers de la comédie-ballet. Depuis un an, ils rencontrent les professionnels, dont Vincent

Tavernier, le metteur en scène, et plusieurs Trappistes. La découverte des pièces de Molière a même donné lieu à un nouvel atelier. « *David et André (stagiaires) nous ont expliqué une scène de théâtre qu'ils ont vu avec leurs propres mots et ça nous a plu* », explique Lauryn, 19 ans. « On a décidé de faire une pièce avec nos mots à nous. On reprend *Le Bourgeois Gentilhomme* et on a plusieurs séances au CMBV pour le mettre en scène ». Le « *Projet Molière* » donnera lieu à une représentation le 30 mai à 18h au CMBV à Versailles.

BAPTISTE OU L'OPÉRA DES FARCEURS, MISE EN SCÈNE DE VINCENT TAVERNIER, MARDI 15 MAI À 19H30 À LA MERISE, GRATUIT ET SUR INSCRIPTION, ET LE JEUDI 17 MAI À L'OPÉRA ROYAL DE VERSAILLES.

Votez pour votre nouveau comité de quartier

Du 28 mai au 2 juin, vous votez pour élire vos nouveaux représentants des comités de quartier. (Re)Découvrez les missions de cette instance de démocratie participative et faites entendre votre voix.

Tous les trois ans, les Trappistes élisent leurs représentants dans le comité de quartier. Ces instances de démocratie participative rassemblent les habitants d'un quartier autour de l'aménagement urbain et du vivre ensemble. Trappes-en-Yvelines comptera six comités de quartier à partir de juin 2018, contre neuf depuis 2015. Ce redécoupage se calque sur les problématiques exprimées par les habitants et doit garantir un meilleur fonctionnement.

habitants. Deux référents de Gestion urbaine de proximité sont nommés au sein de l'APCQ et une permanence des Comités de quartier est mise en place en Mairie.

ÊTRE ACTEUR DE LA VIE DE SON QUARTIER

Les membres des comités, entre 5 et 20, s'engagent bénévolement. Ils assistent à des réunions mensuelles et à des commissions municipales. Tous participent à l'amélioration du cadre de vie en ciblant les rénovations et aménagements publics nécessaires. Ils travaillent avec le pôle de démocratie locale et vie associative qui les accompagne administrativement.

LA GESTION URBAINE, MISSION PREMIÈRE

L'Association des présidents des Comités de quartier (APCQ) recentre les activités des comités autour de leur mission première : collecter et transmettre les doléances des habitants aux élus et être un relai d'information de la Ville vers les

VOTE MOBILE DU 28 MAI AU 3 JUIN 2018

Votez à travers la ville : marché, gare, centres socioculturels, et l'EMD. Le vote fixe, le 2 juin, aura lieu à la Mairie. Pour voter, il faut être majeur et résider à Trappes-en-Yvelines, donc présenter une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Détails sur www.trappesmag.fr

EN BREF

Vous vous rendez dans un bureau de vote sur votre trajet quotidien ? Gardez sur vous un justificatif de domicile (quittance de loyer, facture d'eau, de gaz, avis d'imposition...) et une pièce d'identité !



Le 19 mars, cérémonie de commémoration dans le cadre de la Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.



Pendant la semaine de l'environnement, des ateliers scientifique et de jardinage sont organisés au square Stendhal par l'association Les Petits Débrouillards, l'office de développement durable (ODD) et le bailleur OSICA.



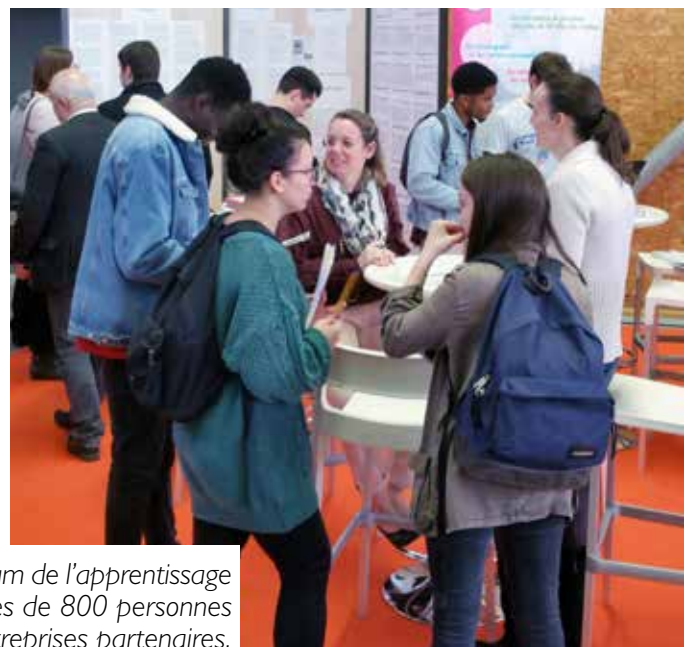
Le 7 avril. La Fête de la Petite Enfance a mis l'accent sur le partage et a réuni 160 adultes et 215 enfants autour d'animations, de contes et d'ateliers de motricité.



Le 4 mars, Nisrin Hebbar devient championne de France de Taekwondo junior féminine en - 55 kg.



Mercredi 11 avril. Le Forum de l'apprentissage et de l'emploi a attiré près de 800 personnes et une cinquantaine d'entreprises partenaires.





Trappes-en-Yvelines vue par les écoliers

Catherine Lenne, artiste en résidence à l'école élémentaire Renoir, met en scène le spectacle "J'habite à Trappes", avec les élèves de l'école élémentaire Auguste Renoir dans le cadre du festival Banlieues'Arts.

« **M**a mère m'a demandé d'aller acheter 150 g de cerises et le vendeur me les a données », raconte Yanis sur la scène improvisée d'une salle de classe de l'école élémentaire Renoir. Cette anecdote, c'est une histoire qui pour lui représente Trappes-en-Yvelines. Il la lira peut-être sur la scène de La Merise lors du spectacle "J'habite à Trappes", présenté dans le cadre du festival Banlieues'Arts. C'est l'artiste Catherine Lenne qui met en scène ce projet. « J'ai obtenu une résidence dans la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines pour le projet "J'habite ..." dans toutes les communes. Trappes-

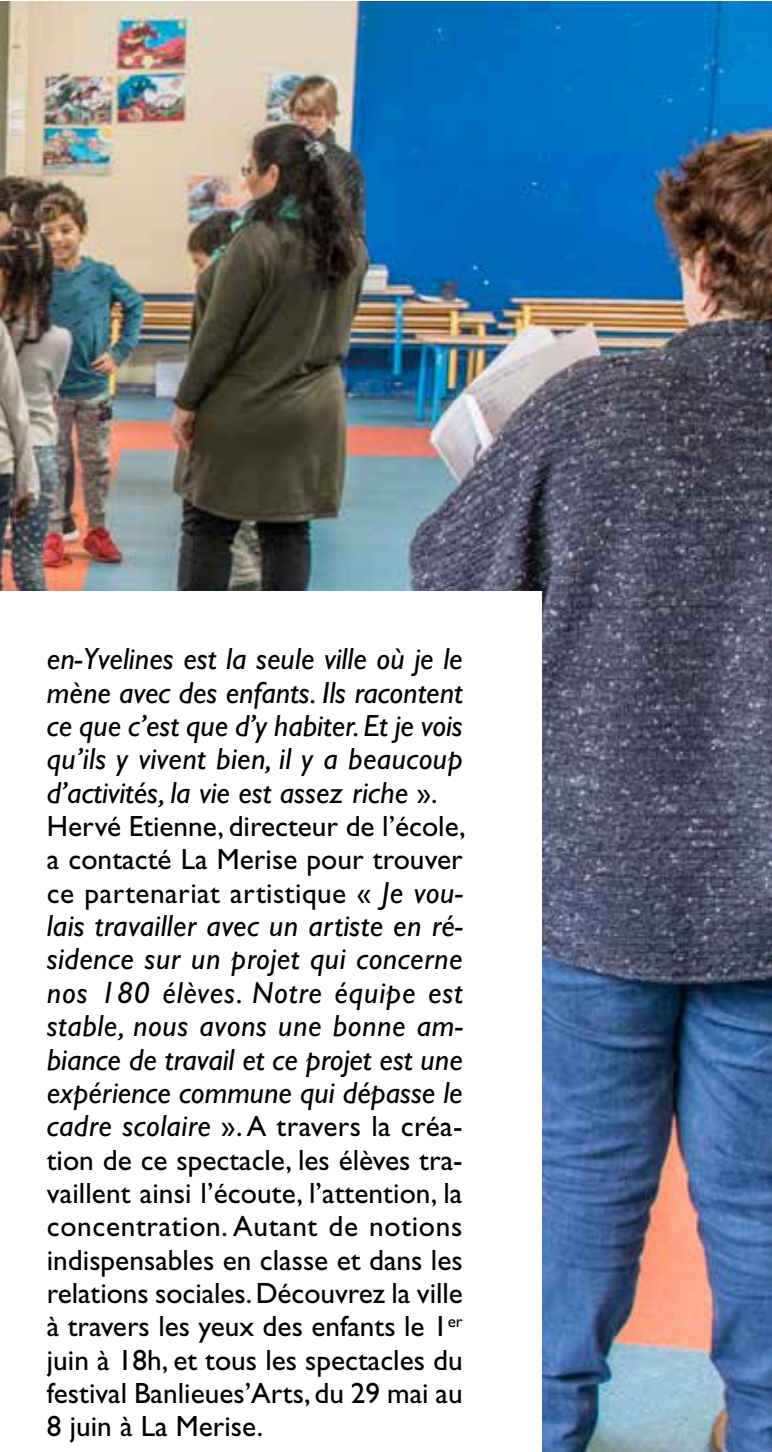
RETROUVEZ UN REPORTAGE PHOTO DE LA PRÉPARATION DU FESTIVAL BANLIEUES'ARTS ET LE PROGRAMME DU FESTIVAL SUR www.trappesmag.fr

Trois cent enfants racontent l'histoire de l'Opéra

Le spectacle Tous à l'Opéra retrace l'histoire de l'opéra en réunissant ses airs célèbres, de King Arthur de Purcell à Carmen de Bizet en passant par Verdi et Donizetti. Ils seront chantés par un chœur de 300 élèves de Trappes-en-Yvelines, La Verrière, Élancourt et Montigny-

le-Bretonneux, et leurs enseignants. Depuis novembre dernier, les enfants répètent une fois par semaine sous la direction de la chef de chœur Gabriella Boda. Ils seront accompagnés par la Maîtrise de Trappes-en-Yvelines, le chœur d'adultes du Madrigal de Paris et les 40 musi-

ciens de l'Ensemble orchestral de la Villegieu, sous la direction du chef d'orchestre Pierre Calmelet. *Tous à l'Opéra, Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines, samedi 16 juin à 20h30. Gratuit dans la limite des places disponibles. Réservation obligatoire : 01 30 66 33 59.*



en-Yvelines est la seule ville où je le mène avec des enfants. Ils racontent ce que c'est que d'y habiter. Et je vois qu'ils y vivent bien, il y a beaucoup d'activités, la vie est assez riche ».

Hervé Etienne, directeur de l'école, a contacté La Merise pour trouver ce partenariat artistique « *Je voulais travailler avec un artiste en résidence sur un projet qui concerne nos 180 élèves. Notre équipe est stable, nous avons une bonne ambiance de travail et ce projet est une expérience commune qui dépasse le cadre scolaire* ». A travers la création de ce spectacle, les élèves travaillent ainsi l'écoute, l'attention, la concentration. Autant de notions indispensables en classe et dans les relations sociales. Découvrez la ville à travers les yeux des enfants le 1^{er} juin à 18h, et tous les spectacles du festival Banlieues'Arts, du 29 mai au 8 juin à La Merise.

Accueils périscolaires et de loisirs : un document unique pour tout savoir

Pour simplifier la compréhension du fonctionnement des accueils périscolaires et de loisirs, la Ville créé un document unique regroupant toutes les informations nécessaires. En effet, lorsque les règles ne sont pas connues ou respectées, cela remet en cause la bonne organisation des services, par exemple la planification des séjours ou les horaires de dépôt et de récupération des enfants.

La Charte des accueils périscolaires et de loisirs regroupe l'organisation des accueils, la pédagogie de la ville et ses objectifs éducatifs. Certaines règles sont également adaptées pour assurer un service de meilleure qualité et la maîtrise des coûts de fonctionnement. Par exemple, l'inscription aux séjours en centres de loisirs se fait désormais 3 à 4 semaines avant le séjour. Les modalités d'inscription plus précises demandent une fiche de renseignements et incluent des informations sur les conditions de dérogation, les périodes d'inscriptions, le quotient familial, la discipline... Toutes les informations dont vous pourrez avoir besoin sont rassemblées dans cette charte, que vous trouverez sur www.trappes.fr et dans les équipements publics concernés (Hôtel de ville, centres de loisirs...).

EN BREF OBJECTIF CODE ET UNE SEMAINE D'EFFORT : INSCRIVEZ-VOUS EN MAI !

Vous avez jusqu'au 28 mai pour vous inscrire aux dispositifs Objectif code (formation accélérée et présentation à l'examen du code de la route) et une semaine d'effort (travail sur un chantier, sur un événement ou avec les services municipaux pour financer un projet).

Informations et inscriptions au Bureau information jeunesse au 16bis, rue Gabriel Péri - Tél. : 01 30 16 24 99 ou trappes.fr

LE LYCÉE DE LA PLAINE DE NEAUPHLE, PREMIER DES YVELINES

Pour la quatrième année consécutive, le lycée de la Plaine de Neauphle figure en haut du palmarès 2018 des lycées du journal Le Parisien : il est premier des Yvelines et deuxième au niveau national. Le lycée est l'un de ceux qui fait le plus progresser les élèves.

Retrouvez l'interview d'Anne-Laure Arino, proviseure du lycée sur www.trappesmag.fr





Pauline, 20 ans, ancienne bénévole en service citoyen, et Coralie, 30 ans, compagne d'Emmaüs dans la zone de tri.

Six compagnons et un service citoyen à Emmaüs Trappes

Le local d'Emmaüs, rénové, a rouvert début mars. Cette nouvelle communauté Emmaüs accueille six compagnons, dont une femme, et un service citoyen de huit mois. L'objectif est d'atteindre 15 compagnons à terme. Les sections bazar, livres, jouets, vêtements et meubles sont ouvertes à la vente le mercredi

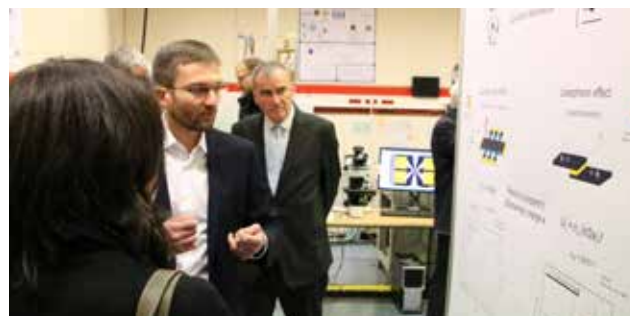
et samedi. Les donateurs disposent d'une entrée séparée, agrémentée d'un monte-charge vers la zone de tri. Emmaüs Trappes, 201 avenue des Bouleaux, Trappes-en-Yvelines. Tél. : 01 30 16 13 45. Dons du mardi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Ventes les mercredis et samedis de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Un institut dédié aux nanotechnologies



Le Laboratoire national de métrologie et d'essai (LNE) a inauguré le 27 février un nouvel institut dédié à la mesure des nanoparticules en présence de Delphine Geny-Stephann, Secrétaire d'État auprès du ministre de l'Économie et des Finances. Ces particules microscopiques présentes dans les produits cosmétiques et alimentaires, par exemple, sont de plus en plus utilisées dans la médecine, l'électronique et l'énergie. Leur taille leur permet de passer les barrières biologiques mais leurs effets sont encore mal connus. La nouvelle plateforme de 160 m², une installation unique en Europe, ambitionne de devenir une référence au niveau international.

29, avenue Roger Hennequin, tél. : 01 30 69 10 00.



De nouveaux commerces et services pour les Trappistes

Un primeur au top

Fruits et légumes vous attendent chez Top Frais, installé au cœur du quartier de l'Aérostat par le gérant M. Gettaf. Fayçat, salarié, vous accueille dans le magasin qui propose également un coin bio, des fruits et légumes exotiques, des surgelés, un rayon frais, des épices, du riz... *Top Frais, place Ovale, ZAC de l'Aérostat. Ouvert tous les jours de 9h30 à 20h.*



Un Ch'ti au volant

Après une carrière dans la restauration et dans une société de produits ménagers, Laurent Rattiez se reconvertisse en chauffeur. Son véhicule peut transporter jusqu'à 7 passagers, et il s'adresse aussi bien aux particuliers qu'aux entreprises. Il est également chauffeur accompagnateur de personnes à mobilité réduite (TPMR). Contactez le Ch'ti, Trappiste d'adoption, pour des devis personnalisés. *Le Ch'ti vous y conduit, tél. : 07 88 92 59 43, lechtivousyconduit@gmail.com. Le véhicule ne prend pas pour le moment les personnes qui doivent rester dans leur fauteuil roulant.*



Bain de vapeur rue Jean Jaurès

Laïla et Ahmed Mourafiq ont ouvert le hammam Espace Bien-être mi-janvier. L'accès au hammam est libre ou sur rendez-vous, avec gommage et huilage en option. Si vous avez deux heures de libre, vous pouvez demander la formule Royale, avec également enveloppement, masque, shampoing et après-shampoing... Le hammam inclut également des prestations de coiffure et d'esthétique. Quel que soit votre choix, le thé et le savon noir sont offerts. Les produits utilisés sont tous de la marque Les Sens de Marrakech. *Espace Bien-être, 79 rue Jean Jaurès, ouvert pour les femmes tous les jours de 10h à 20h, et pour les hommes du jeudi au dimanche de 20h à 23h (groupes de 4-6 sur rendez-vous). Renseignements : 06 16 70 38 52.*



Le Pavillon 78 ouvre ses portes

L'ancien bar Warm'Up change de propriétaire et devient le Pavillon 78. Le nouveau gérant du bar-restaurant, Rachid Sennane, vous accueille du lundi au samedi de 6h à 23h. Au menu, cuisine traditionnelle française et couscous chaque vendredi ! *Le Pavillon 78, 1 Route de Dreux ; tél. : 01 30 16 54 01.*



UNE NOUVELLE SALLE D'ACTIVITÉ À L'ÉCOLE COCTEAU

Le groupe scolaire Cocteau dispose d'une nouvelle salle d'activités de 150 m², avec un vestiaire, un local de rangement et des sanitaires. L'école se situant dans la ZC de l'Aérostat, la communauté d'agglomération est porteuse du projet.



EN BREF TRAVAUX

Retrouvez la carte des travaux en cours sur le nouveau Webzine de la ville : www.trappesmag.fr



LA COMMUNICATION DE LA OUVRE UNE NOUVELLE PAGE

Les pratiques changent, mais pas la mission du service communication : s'adresser à tous les Trappistes pour assurer un service public de qualité.

Informers les habitants sur les services publics, soutenir les initiatives locales, valoriser le territoire, animer la vie démocratique, faire évoluer les comportements et assurer la communication interne de l'institution : telles sont les missions de la communication territoriale. Pour suivre les nouveaux usages, la Ville continue de développer et de faire évoluer ses outils, notamment numériques.

LA COMMUNICATION TERRITORIALE, À LA CROISÉE DES CHEMINS

S'il est un service pour qui le dialogue et l'adaptabilité sont importants, c'est bien le service communication. Il est le relai entre les élus, les services et les publics internes et externes. Il cumule également les rôles de fonction support des autres services municipaux et il est force de proposition, il s'adresse aux usagers comme aux agents et met en valeur le territoire tout en se distinguant de la communication politique.

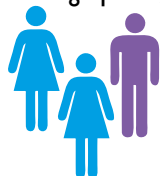
La Ville s'inscrit dans une démarche de rationalisation de ses moyens. Pour le service communication, cela passe par la recherche d'une meilleure efficacité et la refonte de ses supports. On passe par exemple de 29 supports différents imprimés pour la direction de la jeunesse en 2015 à 15 en 2017. Améliorer son efficacité passe aussi par la diversification de ses outils.



2017 : Une année à la Com'

EN CHIFFRES

5 agents au service communication (chef de service, secrétaire, graphiste, chargé de communication numérique et journaliste)
5 stagiaires accueillis



246 supports réalisés créés dont 66 affiches

16 500 exemplaires tirés pour chaque journal municipal (17 500 à partir de mars-avril 2018)

106 969 : nombre de tirages, tous supports confondus (hors journal municipal)



150 188 € de budget de fonctionnement (+ 15 000 € en investissement) soit 0,9 % du budget de la ville.

Internet et réseaux sociaux

Facebook : 3048 likes, 1742 personnes touchées par jour.

Twitter : portée des Tweets multipliée par 4.



Site de la ville : 110 484 utilisateurs
513 542 pages vues.



VILLE NUMÉRIQUE

LE DÉVELOPPEMENT DES OUTILS NUMÉRIQUES

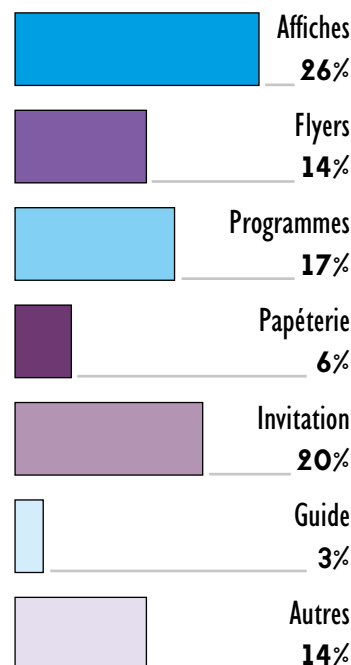
Le 8 février dernier, Trappes-en-Yvelines recevait quatre arobases (@) au Label Ville Internet, pour sa deuxième participation, après deux premiers arobases obtenus en 2016. Ces résultats récompensent les initiatives qui s'inscrivent dans la transition numérique entamée depuis quelques années. En ce qui concerne la communication, Trappes-en-Yvelines a développé son premier site internet en janvier 2002, puis créé des comptes Facebook et Twitter en fin 2010. Six journaux électroniques d'informations ont été installés en 2016, les alertes SMS vont être mises en place cette année. Les vidéos deviennent des supports récurrents, diffusés sur les réseaux sociaux ou via la page Youtube de la Ville. Pour accompagner cette présence sur internet, un chargé de communication numérique a été recruté en mai 2017. Un renfort pour

définir une stratégie pertinente entre les outils existants et les plus récents : un compte Instagram et un site d'actualités locales, Trappes'Mag. Ce "webzine", plus réactif que le journal municipal pour relayer une information, montrera sur internet le quotidien des Trappistes.

ACCOMPAGNER LES TRAPPISTES

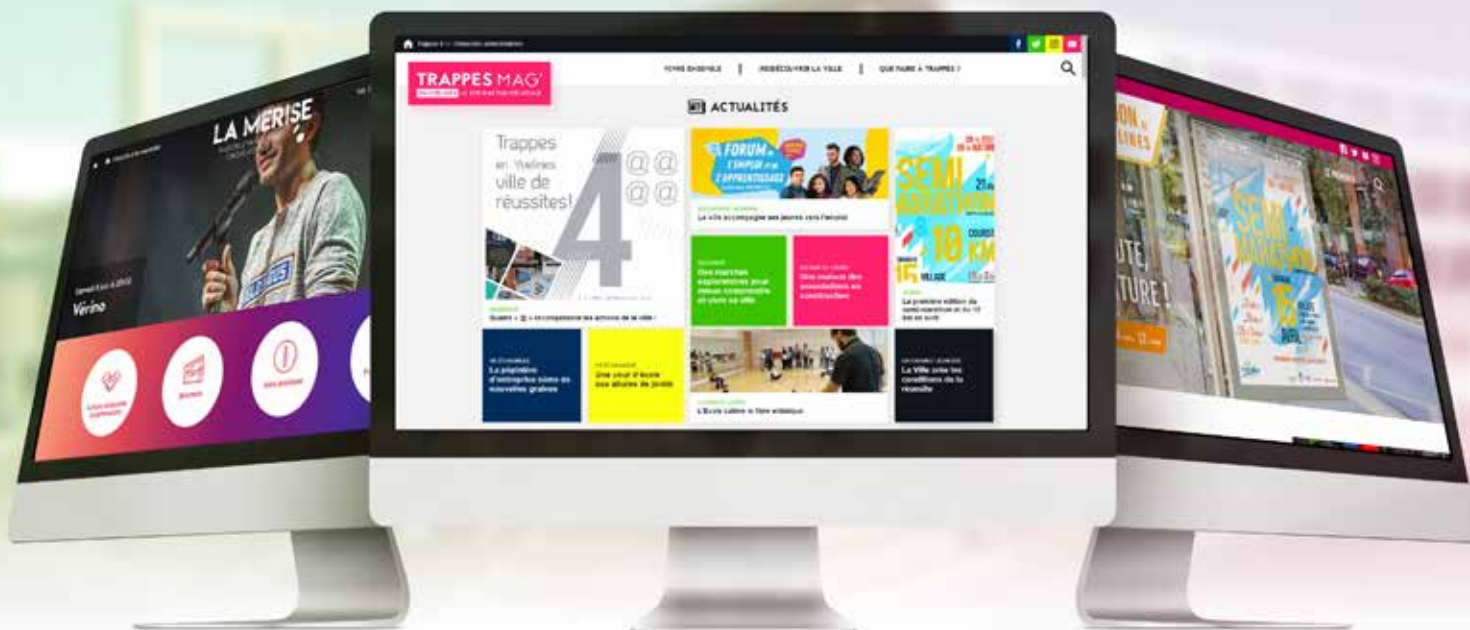
Si les supports traditionnels restent d'actualité, le service communication prépare déjà l'application de la dématérialisation des démarches administratives et du Règlement général sur la protection des données (RGPD). Cela signifie aussi un pas de plus vers le numérique. La Ville veille cependant à ce que personne ne soit laissé sur le côté. Pour s'assurer que chacun a accès aux mêmes services publics, la Ville multiplie les ateliers d'initiation à l'informatique, met des ordinateurs à disposition du public et sensibilise les habitants aux bonnes pratiques sur internet.

307 SUPPORTS PAPIERS CRÉÉS EN 2017



EN BREF

Retrouvez le nouveau Webzine de la ville : www.trappesmag.fr



SUITE LA COMMUNICATION DE LA VILLE
OUVRE UNE NOUVELLE PAGE NUMÉRIQUE

Un site dédié à l'actualité trappiste

Trappes-en-Yvelines se dote d'un nouvel outil numérique pour relayer l'actualité locale : le webzine Trappes Mag', mis en ligne début avril. Vous y trouverez des articles, l'agenda des sorties, des portraits de Trappistes, des photos, vidéos et même des offres d'emploi... Il est directement relié aux sites de La Merise, du cinéma Le Grenier à Sel et à des mini-sites temporaires (pour le semi-marathon, par exemple). Son contenu est complémentaire du magazine municipal et l'agenda pourra à terme être alimenté directement par les acteurs locaux. www.trappesmag.fr

Laurent Cosson, chargé de communication numérique

Quelles sont vos missions ?

Je définis et propose la stratégie digitale à déployer en adéquation avec la stratégie de communication de la Ville et les contraintes liées aux devoirs de neutralité et de réserve. Je coordonne, alimente et administre les outils de communication numérique : site internet, réseaux sociaux et webzine. J'optimise la visibilité des réseaux sociaux en m'appuyant sur les influenceurs éventuels. Chaque réseau dispose d'une charte éditoriale. J'assure une veille en ligne, je suis l'E-réputation de la ville. Enfin, je participe au développement de l'e-administration et de nouveaux canaux de diffusion digitale.

LE JOURNAL MUNICIPAL ÉVOLUE

Votre journal "Aujourd'hui à Trappes-en-Yvelines" adopte également le nom de "Trappes Mag". Il se concentre sur des sujets de fonds et d'analyse, plus en accord avec son rythme bimestriel de parution. Certains articles du journal municipal renvoient au webzine, pour aller plus loin sur un sujet.

UN SITE INSTITUTIONNEL

Le site Trappes.fr reste votre interface privilégiée pour les infos pratiques et vos démarches administratives.

En quoi la présence numérique d'une collectivité impacte-t-elle son image?

Elle sert à contrebalancer l'influence et le sensationnalisme des médias, afin d'apporter une information claire et utile aux habitants. Elle permet la transmission d'informations chaudes et optimise l'e-réputation, donnant ainsi une image dynamique et positive de la Ville et des actions qu'elle mène.



Semi-marathon : une belle journée pour courir

Trappes-en-Yvelines organisait son premier semi-marathon dimanche 15 avril. Plus de 300 coureurs ont participé aux différentes courses. Un succès auquel ont contribué les Trappistes, sur la piste, comme bénévoles ou spectateurs. Ali Rabeh, adjoint au maire délégué à la jeunesse et au sport - et coureur du 10 km - revient sur l'évènement.

Qu'est ce qui a motivé l'organisation de ce premier semi-marathon ?

Beaucoup de coureurs, dans les rues de Trappes-en-Yvelines ou dans l'Île de loisirs, nous ont sollicités pour organiser une course. On a choisi un semi-marathon parce qu'on est jeune dans l'organisation. Avec les courses plus familiales, le 10 km, mais surtout le 3 km et 1,5 km, les parents peuvent courir avec les enfants.

Comment cette course s'intègre-t-elle dans la politique de la Ville concernant le sport ?

Nous promovons le sport "santé", notamment la course à pied dont on connaît les vertus. Trappes-en-Yvelines a un calendrier sportif chargé : une quarantaine d'associations proposent toute l'année des activités. Il manquait un évènement populaire, familial et associatif qui rassemble enfants et parents trappistes.

Organisée en partenariat avec le club d'athlétisme, cette manifestation popularise un sport facile à pratiquer - il suffit d'acheter une paire de baskets et d'aller à l'Île de loisirs - et accessible à tous, enfants et personnes âgées.

Quelle est la particularité de la version trappiste du semi-marathon ?

Pour la première édition on attendait un centaine d'inscrits et on en a plus de 300 ! C'est un succès qui démontre le besoin des Trappistes et des villes alentours. Notre privilège : deux kilomètres de course en zone urbaine pour découvrir les nouvelles constructions et changer l'image de la ville, suivis d'un circuit nature exceptionnel pour 80 % du parcours, à l'Île de Loisirs. C'est aussi un moment de solidarité. D'abord avec les associations qui nous aident à l'organiser, comme Imagine For Margo, Running for Africa. Les recettes du semi-marathon seront ensuite reversées à une association humanitaire de Trappes-en-Yvelines.

Je remercie également les agents municipaux et les bénévoles qui ont participé à la réussite de cet évènement.

EN CHIFFRES 320 PARTICIPANTS

168 pour le semi-marathon

137 pour le 10km

15 pour les courses jeunes

29 % de femmes

32 agents municipaux encadrants

54 bénévoles



Balades pédestres

- Mercredi 23 mai** : circuit Les étangs de Hollande
- Mercredi 30 mai** : circuit Les petits ponts de la Madeleine
- Mercredi 6 juin** : circuit colline de la revanche
- Mercredi 20 juin** : circuit La forêt de Port Royal
- Mercredi 4 juillet** : circuit La haute vallée de Chevreuse
- Mercredi 18 juillet** : circuit Le domaine de Villarceau avec déjeuner libre sur place
- Mercredi 1^{er} août** : Parc du peuple de l'herbe

Départ à 13h30 au parking de l'ancienne poste rue Casanova sauf le mercredi 18 juillet ; le départ se fera à 9h.



CINÉ-CLUB

Lundi 14 mai et
11 juin à 14 h
au cinéma le Grenier à Sel



REPAS DES SENIORS

Mercredis 16 mai et
13 juin à 12 h à l'école
élémentaire Jean Jaurès

Sorties

- Judi 17 ou 24 mai** :Judi musical à la chapelle royale du Château de Versailles.
- Vendredi 22 juin** : croisière déjeuner sur la Loire avec déjeuner.
- Judi 26 juillet** : visite de la garde républicaine à Vincennes.
- Judi 27 septembre** :visite guidée de la basilique cathédrale de Saint-Denis.

INSCRIPTIONS

Dans la limite des places disponibles et renseignements auprès du service animation seniors au :
01 30 69 19 18.



EN BREF

Infos : www.trappes.envie.org,
17 avenue Roger-Hennequin,
01 73 13 01 10.

PORTRAIT DE TRAPPISTE

Mohamed Farchah, obstination et insertion

« **O**rlly-Trappes ! A Trappes directement ! » se souvient Mohamad Farchah, un grand sourire sur le visage. Et pourtant, depuis que ce Tunisien est arrivé à Trappes-en-Yvelines en 2011 pour rejoindre sa femme, il a traversé des moments difficiles. Il est aujourd'hui technicien de production et de service après-vente chez Envie, le magasin d'électroménager rénové et association d'insertion. Une association qui lui a tendu la main quand en 2012, après un divorce, il se retrouve sans titre de séjour et face à une procédure d'expulsion.

« De 2012 à 2017, j'ai enchaîné les procédures administratives, les recours, les démarches auprès du tribunal administratif et la Direccte ». Si au début, il ne sait à qui s'adresser, les services municipaux et Pôle Emploi l'aident notamment à trouver un logement et l'orientent vers d'autres interlocuteurs, comme la Maison de

la Justice et du Droit. « Le maire et le député ont même écrit des lettres en ma faveur », ajoute-t-il, « si je réussis aujourd'hui, ce n'est pas qu'un effort individuel, beaucoup de gens m'ont donné du courage et encadré ».

A deux reprises, Mohamed entame un CDD chez Envie comme salarié en insertion, à deux reprises il arrête avant la fin du contrat à cause de ces procédures. C'est finalement grâce à une promesse d'embauche en CDI qu'il obtient ses papiers en 2017. « Envie, ce n'est pas qu'un travail, une association », explique-t-il. « Derrière, il y a des gens qui ouvrent grand la porte et donnent un coup de pouce aux personnes en difficulté. Ils me donnent un salaire, mais je suis surtout sensible à leur humanité. » Cet ancien éleveur de poisson et pêcheur, qui n'a pas revu sa famille ni la mer depuis son arrivée en France, ne peut pas oublier ces années de galère. « Presque



chaque jour, tu ouvres ta boîte aux lettres et tu trouves une mauvaise nouvelle. Aujourd'hui c'est à mon tour d'aider les nouveaux collègues. Obligé ! » Cette expérience lui a montré l'utilité de taper à toutes les portes et d'aller jusqu'au bout ; « Si on a un échec, au moins on essaye et pour moi c'est déjà gagné. Aujourd'hui que la pression est retombée, je remarque enfin toutes les belles choses que je regardais sans voir. »



La vi(ll)e est à vous

« **I**l n'existe pas de carte pour représenter l'espace vécu par les habitants d'une ville », selon Thierry Payet. L'artiste en résidence à Trappes-en-Yvelines dans le cadre du programme "Culture citoyenneté et vivre ensemble" coordonné par la Direction régionale des affaires culturelles d'Ile-de-France a donc décidé d'en créer une. Le résultat, *La mémoire des vivants*, est accroché sur les murs de La Merise. Neuf panneaux recomposent la ville grâce à un patchwork de cinq cartes officielles dont la plus ancienne remonte à 1965. Grâce aux histoires, Thierry Payet montre la

ville telle que les habitants la voient, avec ses bâtiments présents et passés, ses champs agricoles disparus et ses points de rencontre incontournables. Cette œuvre est la dernière restitution du travail de l'artiste. Vous pouvez également (re)découvrir à La Merise les tables municipales réalisées avec l'école Thorez et le menuisier municipal, les vitrines d'entomologistes d'histoires de la ville et la carte interactive de Trappes comme une ville-monde.

RETROUVEZ LE FILM SUR LE TRAVAIL DE
THIERRY PAYET SUR www.trappesmag.fr

Plume voyageuse

Enfiler son sac à dos, enfourcher son vélo et partir à l'aventure, c'est une nécessité pour André Le Cam. Cet ancien agent de la ville de Trappes-en-Yvelines à la retraite a transposé sa passion dans son second roman, *Sur le Chemin*. « Je voulais écrire sur ce qui pousse certains à franchir le pas alors que d'autres n'osent pas », explique l'auteur. L'histoire de deux amis qui empruntent des "chemins" différents est notamment influencée par l'exposition sur la Beat Generation de Beaubourg, en 2016. *Sur le Chemin* est d'ailleurs

le titre un premier temps retenu par Jack Kerouac pour son roman *Sur la Route*... Le roman s'inspire aussi largement des "vagabondages" d'André Le Cam, de l'Alaska à la Bretagne en passant par le Pays de Galle, sans pour autant être autobiographique. Un récit poétique où les narrateurs et les chemins se croisent. Et, qui sait, vos pas vous porteront peut-être à la rencontre de l'auteur ? Il pose son sac à dos à la librairie le Mille Feuilles pour une dédicace le samedi 26 mai, entre 10h et 13h.



Sur le Chemin, d'André Le Cam,
13 €, disponible à la librairie
Le Mille Feuilles et sur
TheBookEdition.com (12€
le jour de la dédicace).



© Christine Coquillau

Dis donc, Trappes... Vérico s'installe !

Vérico, c'est l'humoriste qui « tape dans le mille » à chaque coup, qui se réinvente à chaque représentation et mêle internet et la scène comme pas deux. La paternité, le handicap, le féminisme, l'actualité : tous les sujets sont abordés avec finesse et bienveillance. Avec son énergie communicative, il s'inspire des scènes de la vie quotidienne et nous fait rire de nous-mêmes.

Vérico, Samedi 9 juin à 20h30, La Merise, à partir de 8 €, infos : 01 30 13 98 51.

Tartuffe et Cendrillon

L'atelier théâtre d'adultes d'Afida Tahri joue "Tartuffe", de Molière, à l'École de musique et de danse les 1^{er} à 18h30 et 2 juin à 20h30. L'atelier jeune présente "Cendrillon" de Joël Pommerat le 21 juin à 20h.

L'improvisation sur scène(s)

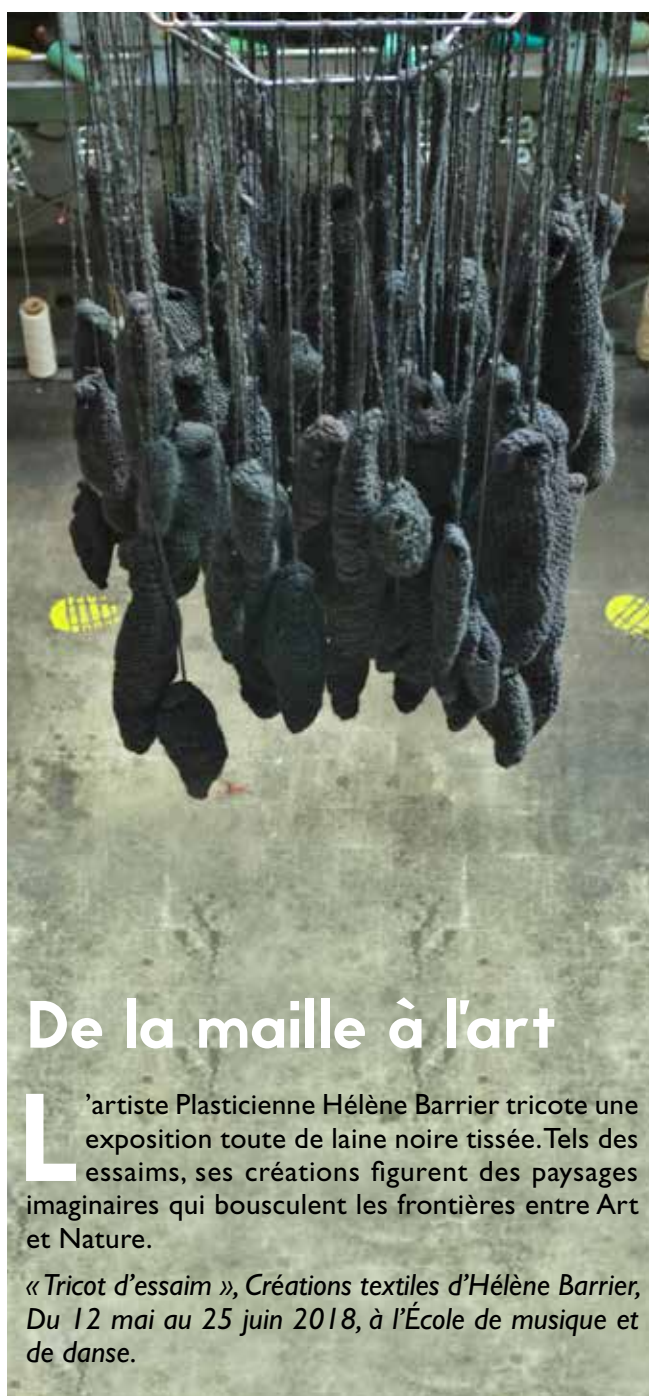
Les jeunes Trappistes viennent de participer au Mondial d'Impro au Québec. Le mois dernier, l'impro a pris ses quartiers dans les salons du Ministère de la Culture à l'occasion de la Semaine de la langue française et de la francophonie. Le 20 mars, douze collégiens de la ville ont participé au match inter-collèges du Trophée d'Impro Culture & Diversité.

Vous retrouverez les experts de l'improvisation pour la finale du Championnat inter-collèges de matchs d'improvisation théâtrale de Saint-Quentin-en-Yvelines (CICMIT) mardi 12 juin à 20h30 à La Merise. Le tournoi intergénérationnel se tiendra le vendredi 29 juin à 20h à l'École de musique et de danse.

Tarif 3€ ; sur réservation : www.declicktheatre.net, deux semaines avant la date.



© DR



De la maille à l'art

L'artiste Plasticienne Hélène Barrier tricote une exposition toute de laine noire tissée. Tels des essaims, ses créations figurent des paysages imaginaires qui bousculent les frontières entre Art et Nature.

« Tricot d'essaim », Créations textiles d'Hélène Barrier, Du 12 mai au 25 juin 2018, à l'École de musique et de danse.

■ Groupe de la majorité municipale**Liste UDT**

Selon la Fondation Abbé Pierre 15 millions de personnes sont touchées à des degrés divers par la crise du logement secteur privé et public confondu. Depuis 2000, les lois de solidarité et de renouvellement urbains (SRU) et pour un accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR), obligent les communes à construire des logements sociaux, ceux-ci étant considérés à la fois comme un service d'intérêt général et un instrument efficace de la mixité sociale. Le taux obligatoire de 25 % dans la majorité des communes de 1500 habitants en Île-de-France, a contribué à majorer l'offre de logements sociaux aux plus fragiles de nos concitoyens. Aujourd'hui, le projet de Loi du Gouvernement, "Évolution du logement, de l'aménagement et du numérique" (Elan), s'il pose un bon diagnostic quant aux besoins en matière de logement, apporte de mauvaises solutions.

Ce projet de Loi, pénalisera et sanctionnera les locataires du parc social. A titre d'exemple :

- Instauration de bail mobilité d'une durée d'un à 10 mois non renouvelable qui peut être un bail précaire en l'absence de tout contrôle et sanction. Il pourrait ainsi se substituer aux contrats classiques de trois ou six ans. Il ne correspond à aucun besoin et n'est souhaité ni par les professionnels de l'immobilier ni par les locataires avec risque de détournement par des marchands de sommeil ou des bailleurs de mauvaise foi.
- Détricotage de l'encadrement des loyers, en effet ce dernier est réduit à la portion congrue par la loi ELAN : il s'agira d'une expérimentation pour cinq ans, laissée à l'initiative des métropoles, sur un périmètre de leur choix. On est loin de l'esprit de la loi ALUR !
- Suppression des normes d'accessibilité aux handicapés, donc de revenir sur la loi du 11 février 2005 qui prônait l'accessibilité universelle. Au lieu du « tout accessible » dans les bâtiments de plus de quatre étages, elle instaurera, comme c'est déjà le cas des logements pour étudiants, un quota de 10 % d'appartements répondant à ces exigences. Ce retour en arrière est aberrant au moment où la population vieillit et où le ministère de la santé veut que les handicapés quittent les institutions et les foyers pour des logements adaptés!
- Suppression des normes au détriment des architectes et des habitants.
- Examen de la situation du locataire tous les 6 ans.
- Fixation des loyers en fonction des revenus des locataires, durcissement à leur égard en situation d'impayé...

VENTE DE HLM : ATTENTION DANGER ! De plus, ce projet de loi, vise à encourager la vente de logements sociaux au secteur spéculatif (l'autorisation préalable du Maire est supprimée), et dédouane de leurs obligations les communes qui ne respectent pas la loi SRU. En effet, en cas de vente de logements sociaux, ils pourront rester dans la comptabilité de ce quota dix ans au lieu de cinq ! De même que des questions subsistent quant à la pérennité du parc social, car les locataires sont peu solvables et cela même à des prix inférieurs au marché. Si d'autres personnes se portaient acquéreurs, le parc social pourrait se tarir. Quant aux locataires, s'ils parvenaient à acheter leur logement, il y a un risque, à terme, de voir se développer des copropriétés dégradées en grand nombre, telles que nous en avons connues, entre autres, à Trappes-en-Yvelines.

JEANINE MARY, CHEIKH AGNE, CHRISTINE VILAIN, JEAN-YVES GENDRON, ANNE-ANDRÉE BEAUGENDRE, THOMAS URDY, HAWATHIAM, PHILIPPE GUEROULT, ODILE INIZAN, ALI RABEH, SANDRINE GRANDGAMBE, CRISTINA MORAIS, JEAN-CLAUDE RICHARD, NASSIRA MOHAMAD, NACIRA DELLAL, LARBI TOUAHIR, NICOLE BARRÉ, MARIE-MADELEINE HAMEL, ALAIN ARCHAMBAULT, CÉCILE MACKEL, SAMUEL ABO, LUC DAUVERGNE, HAYATTE MAAZOUZA, BARDED BOURAHOUANE, GHISLAINE GUESNON

■ Groupe d'opposition**Trappes citoyens**

Nos enfants sont-ils condamnés à être toujours les dommages collatéraux de la politique municipale ? Il n'y a pas d'autre manière de juger la décision annoncée par la municipalité d'imposer, sans aucune concertation, un rythme scolaire différent entre les maternelles et les primaires. Alors qu'il faudrait plutôt revenir à la semaine de 4 jours pour tous, comme l'ont fait la plupart des villes autour de nous et comme l'ont demandé à juste titre 33 conseils d'école sur 36 ainsi que les représentants des enseignants et des parents d'élèves !

Dire que c'est dans l'intérêt des enfants est un mensonge : en 2013, nous nous étions déjà opposés à une réforme des rythmes scolaires qui avait été appliquée à Trappes avec précipitation, de manière improvisée, et sans concertation. A l'époque, c'était également l'intérêt des enfants qui était invoqué ! Peut-on utiliser le même argument pour faire l'inverse aujourd'hui ? Cessons de prendre les Trappistes pour des idiots !

La vérité est que faire perdre 108 heures de cours aux élèves en maternelles - ce qui est prévu aujourd'hui - serait criminel. C'est pour cela que nous avons quitté la dernière séance du conseil municipal, en soutien aux parents d'élèves et aux enseignants face au refus de la municipalité de rouvrir le dialogue. Cette municipalité continue de croire qu'elle peut diriger Trappes sans écouter les Trappistes.

OTHMAN NASROU, JOSETTE GOMILA, STÉPHANE DUMOUCHEY, BRIGITTE RAWLINSON.

■ Groupe d'opposition**Trappes à Gauche**

TRAPPES ville cheminote. C'est une réalité même si elle est différente d'une autre époque. Elle pourrait l'être davantage si les priorités des gouvernements successifs étaient environnementales, tournées vers le développement de l'économie réelle, sociales. Ce n'est malheureusement pas le cas. C'est sous la Présidence de François Hollande que le fret SNCF a fermé à Trappes ! C'est Emmanuel Macron, alors Ministre, qui a mis tous ces bus sur les routes pour concurrencer le rail. Ne faudrait-il pas diminuer les prix prohibitifs pratiqués par la SNCF ? Les difficultés des usagers : retards, trains supprimés, accueil de la gare fermé en pleine journée, billets grandes lignes à retirer à Versailles, modification incompréhensible des horaires, manque de communication etc, c'est de la responsabilité de la direction de la SNCF ou de celle des cheminots ? Le gouvernement veut nous opposer. Les privilégiés sont chez les actionnaires du CAC40, ceux qui ne paient plus l'Impôt Sur la Fortune (ISF), pas chez les salariés.

Nombreux sont les Trappistes qui utilisent les transports en commun. Soyons solidaires de ceux qui défendent un Service Public de qualité pour les usagers, pour ceux qui y travaillent. Agissons ensemble pour un meilleur SERVICE PUBLIC !

LUC MISEREY, VÉRONIQUE BRUNATI, MOURAD CHARNI.

■ Élu(e) d'opposition

L'insécurité règne à tous les coins de rue, dans toutes les villes, à chaque instant. Sans pour cela plonger dans la psychose, nous devons prendre conscience qu'à tout moment, des actes d'une indicible barbarie peuvent survenir inopinément. Loin d'être à l'abri de massacres perpétrés par les terroristes, comme toutes les villes et villages de France, Trappes vit sous la menace grandissante de l'islamisme radical. Chacun le sait, à chaque tentative d'attentat ou attaque terroriste, la même accusation contre les services de renseignements revient : "Le terroriste était fiché S". Dans le droit le plus légitime, les Trappistes s'interrogent sur l'existence de fichés S parmi les habitants, mais aussi parmi les agents de la Ville. Par sa qualité d'officier de police judiciaire, notre maire se doit d'informer ses administrés sur l'action faite auprès du préfet, la réponse y résultant et l'action envisagée. Car malheureusement, le constat est sans appel : les douloureuses minutes de silence ne sécheront jamais le sang versé, ne cicatriseront jamais les plaies mortelles.

MIREILLE BREUGNOT.

Les textes ci-dessus sont les tribunes libres ouvertes aux groupes qui composent le conseil municipal conformément au Code général des collectivités territoriales et au règlement intérieur du conseil municipal de la ville de Trappes-en-Yvelines. Ils n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

SÉANCE DU 27 MARS (extraits)

CE QU'IL FAUT RETENIR

Les taux de fiscalité pour l'exercice 2018 ont été votés par le conseil municipal et ne changent pas. La taxe d'habitation reste à 12,86%, la taxe du foncier bâti à 24,14% et la taxe du foncier non bâti à 116,16%.

La Ville soutient les actions portées par les associations œuvrant auprès des Trappistes dans les domaines de la culture, du sport, de l'éducation, de la politique de la ville et de la solidarité. Elle a donc décidé du montant des **subventions attribuées aux associations pour l'exercice 2018** pour un montant total de 763 790 €. Les associations du domaine de la Culture ont notamment reçu 134 090 €, les Sports 299 300 €, et la Solidarité : 26 800 €.

La Ville avait mis à disposition le **projet de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme** en janvier et février 2018. Elle **approuve à présent le bilan de cette mise à disposition**. La présentation de la portée des modifications est notamment revue et la Ville répond aux observations de Monsieur le Préfet des Yvelines en relation avec le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

À NOTER

Rendez-vous des élus

M. le Maire, MM. et M^{mes} les adjoints au Maire reçoivent sur rendez-vous **par courrier** : Hôtel de Ville
1, place de la République / CS 90544
78197 Trappes cedex
ou www.trappes.fr rubrique contact

Permanence Nadia Hai

Députée de la 11^e Circonscription - Lundi, jeudi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 16h - 26, av. des Frères Lumières
78190 Trappes. Pour prendre RV : 06 87 59 08 99



UN NOUVEAU CONTRAT DE RÉNOVATION URBAINE

Trappes-en-Yvelines s'engage dans une nouvelle étape de sa rénovation urbaine. Jeudi 12 avril, le protocole de préfiguration du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) de SQY a été signé en présence du directeur général de l'ANRU, Nicolas Grivel et Guy Malandain, Maire de Trappes-en-Yvelines. Le conseil municipal avait approuvé le protocole et autorisé le maire à le signer lors du conseil municipal du 27 mars.

Deux ans d'études

Le NPNRU concerne des quartiers prioritaires politique de la ville de Trappes-en-Yvelines, La Verrière et Plaisir. A Trappes-en-Yvelines, le NPNRU concerne les squares Camus, Cité Nouvelle, la cité Barbusse, et la zone Merisiers/Védrines. Il accélère certaines reconfigurations, notamment celle du square Camus. Le protocole de préfiguration est

une étape d'études et d'ingénierie qui dure deux ans. Il représente 1,5 millions d'euros d'investissements, cofinancés par l'ANRU, la Caisse des Dépôts et le Programme d'Investissement d'Avenir. Il sera suivi d'un plan d'action de mise en œuvre des travaux à partir de fin 2019 qui s'étendra jusqu'en 2024.

Le prolongement de la première convention ANRU

Le processus de transformation de la ville avait été accéléré par la première convention avec l'ANRU, signée en 2006. Les signataires se penchent à présent sur l'ouverture des quartiers, les aménagements paysagers et l'implantation d'équipements publics. Ce protocole est un pilier du volet « cadre de vie et renouvellement urbain » du Contrat de Ville intercommunal, qui mobilise l'ensemble des partenaires des politiques publiques d'éducation, d'emploi, de justice, de sécurité, de transport et de santé.

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

Le lundi 14 mai et mardi 26 juin à 19h : conseil municipal en l'Hôtel de ville. Nous vous rappelons que les séances sont publiques.

Pour l'ensemble des délibérations du Conseil municipal : www.trappes.fr rubrique "Vie municipale"

FÉVRIER 2018

■ Naissances

Arichi Sarah, Arichi Amina, Aubert Léann, Bathily N'Diaye, Bensaada Liham, Bouabbache Yodas, Bouazzoune Othman, Boukraa Bilel, Diakhite Dieneba, Diallo Mamadou, Diallo Djibril-Mady, Diong Hbay, Diop Hamidi Souhaïl, Dogan Yusuf, Ednard Anaëlle, El Maktafi Joud, Elsfar Acynet, Evrard Catalya, Fortes Kataleya, Fredouille Feret Lyam, Grat Felicien Jéna, Hadj Chaïb Léna, Henni Inès, Hidar Mohamed, Jemli Youmna, Lazone Mélanie, Mankour Melina, Masmoudi Yasmine, Monteiro Kedi, Mukundi Marina, Ndiaye Maodo, N'Dongo Hawa, Nouidjem Zakaria, Novales Anisia, Oussala Houyame, Pendilhe Alves Raphaël, Polat Salih, Polat Yigit, Rouane Lyn, Samba Mame-Diarra-Fallou, Tackidine Tiphaine, Thurin Samy, Wassa Mouhammad, Yazici Kerem.

■ Mariages

Thuraiappah Sabesan et Murugesu Vasuki.
Tirel Marwen et Tbib Myriam.

■ Décès

Guichard Jean-Pierre, Tong Sam Oeun veuve Ty, Samba Ngali Elmi, Bahria Mohamed, Quéffélec Georges, Caillon Madeleine veuve Brianceau, Darkrim Mohamed, Da Silva Timoteo Elsa, Divoux Annie épouse Chaxel, El Amrani Lahcen, Aguelmous Mohamed, Pannier Raymonde épouse Robin, Floquet Bruno, Sasi Nizar.

MARS 2018

■ Naissances

Gueppoid Salin Orlana, Soumbounou Âdam, Benhammou Leyna, Jilali Adam, El Hichami Mohamed, Lebourgeois Swann, Pinier Larroum Krysta, Beaunome Shanelle, Ikan Zineb, Rajavel Daniel, Allouch Lina, Aissani Chahine, Doucoure Ismaïl, Grayon Noa, Diallo Mouhamadou, Mansouri Wael, Diedhiou Ada-Aïssa, Sall Djélya, Kacem Sadoun Driss, Marrakchi Benjaafar Nour, Cissokho Sokhna, Maïga Amina, Jawhara Yacine, Egimbrod Shawn, Meïte Iliam, Dalhoumi Nouh, Id Ben Baih Mbarek, Chekir Haroun, Dartois Safya, Ameziane Assym, Bouladjeraf Haroun, Habchi Amina-Walet, Oumazouz Richard Inès, Ouyous Younes, Henriques Dos Santos Hamza, Ribeiro Emma, Ribeiro Noa, Fallaoui Sabri Mohammed, Oumous Saadallah, Le Breton Souhayl, Bourguignon Younouss, Eba Ali.

■ Décès

Flagel Jacques, Cottin Thierry, Tauliaut Dominique, Renault Denise épouse Chotard, Leonce Jean, Da Conceição Juvencio, Minassian Maurice, Akilal Bernard, Lambert Jocelyne épouse Raoulx, Belkhiter Fatma veuve Messaoud-Zahraoui, Kazi-Tani Pierre, Tourvieille Daniel, Jan Serge, Finet Pierre, Meghraoui Abdelkader, Louzon Stéphane, Harchaoui Amar, Oumar Bayal, Mbarki Said, Djaouani Fatma veuve Boulouiz, Haddouche Mohammed.



HOMMAGE À MADAME AWA SECK

M^{me} Awa SECK, nous a quittés, emportée par la maladie. Elle fut présente et active dans notre Ville, participant et animant de très nombreuses actions de solidarité. Elle a été conseillère municipale de 2001 à 2008. Ardente militante pour les droits des femmes, elle organisa également nos relations avec la Ville de Podor au Sénégal. Le souvenir, l'amitié restent en nos mémoires, ainsi que la solidarité du deuil avec sa maman.

DEMANDES D'ACTES D'ÉTAT CIVIL PROVENANT DES NOTAIRES DÉMATÉRIALISÉES

Au 1^{er} septembre 2018, la mairie ne répondra plus aux demandes de documents d'état civil provenant des études notariales par courrier ou par fax. Trappes-en-Yvelines est raccordée au dispositif COMEDEC, plateforme d'échanges dématérialisés de données d'état civil entre les mairies dépositaires des registres (comme Trappes-en-Yvelines) et les destinataires de ces données (administrations et notaires). La Loi de modernisation de la Justice du XXI^e siècle promulguée le 18 novembre 2017 oblige à présent les notaires à passer par la plateforme COMEDEC.



Réseaux sociaux

Limitez l'accès des applications à vos données

N'installez pas d'applications tierces si vous n'en avez pas besoin ou si les informations collectées sont disproportionnées par rapport au service rendu.

Désinstallez les applications tierces qui ne vous servent plus !

- Facebook : retirez l'application de votre compte, de vos favoris et de la liste des applications que vous utilisez (dans vos paramètres), contactez le développeur ou signalez l'application.
- Twitter : révoquez l'accès d'une application à tout moment et signalez une application dangereuse.

Plus d'info sur www.cnil.fr.

- Google : vous pouvez supprimer l'accès, savoir à quelles informations les applications ont accès, la dernière connexion et le site lié à l'application qui vous permet d'exercer vos droits. Désactivez le paramètre "Autoriser les applications moins sécurisées".

- Une application supprimée peut encore utiliser vos données ! Pour les supprimer, contactez l'application ou consultez sa politique de confidentialité.

Paramétrez les informations que vous ne souhaitez pas partager

- Sur Facebook, pour chaque service, personnalisez les informations que vous souhaitez communiquer à l'application (ex. adresse e-mail), limitez l'envoi de notifications, et faites en sorte qu'aucun de vos amis ne sache que vous l'utilisez.

- L'option « Applications que d'autres utilisent » limite l'accès de vos amis à vos informations.

TEMPS FORTS

MAI JUIN n° 150

À TRAPPES-EN-YVELINES

RETROUVEZ TOUS LES
ÉVÉNEMENTS ET PLUS SUR
www.trappesmag.fr

Vendredi 4 mai 11h

Course contre la faim

collège Courbet et écoles du réseau
Courbet - Stade Gilbert Chansac

Samedi 12 mai 17h

Championnat de handball

Complexe sportif Gagarine

Samedi 12 mai 14h30

Football Trappes/Clichy

Stade Chansac

Lundi 14 mai 19h

Conseil municipal

Salle du conseil municipal

Mardi 15 mai 19h

Baptiste ou l'opéra des farceurs

Comédie-Ballet créée par les
habitants de Trappes
La Merise

Samedi 19 mai 14h30 / 16h30

Ressourcerie vélo

Espace jeunes Le Village

Dimanche 20 mai 15h

Football Trappes/Lognes

Stade Chansac

Jeudi 24 mai 9h30 / 11h30

Rencontre santé "forum santé"

Avec le docteur Jacques Segal du
Secours populaire de Trappes
Centre socioculturel Les Merisiers

Jeudi 24 mai 19h30

Boeuf des élèves

Ecole de musique et de danse

Vendredi 25 mai 20h45

Les Tontons Flingueurs

Projection en 4K, programmation
les classiques
Cinéma Le Grenier à Sel

Vendredi 25 mai

Fête des voisins

Programmes des quartiers partici-
pants sur www.trappesmag.fr

Samedi 26 mai 17h / 20h

Championnat de handball

Complexe sportif Gagarine

Samedi 26 mai 15h30

Football Trappes/Ris Orangis

Stade Chansac

Samedi 26 et dimanche 27 mai

Championnat d'athlétisme

Stade Chansac

LE WEEK-END DES ENFANTS

Ecole de musique et de danse

Samedi 26 mai 14h et 16h

"Entrez dans la danse"

Dimanche 27 mai 15h

"Ritournelles enfantines"

Lundi 28 mai 19h

"Petit orchestre de jouets"

Musique, de Pascal Ayerbe et
compagnie. Dès 2 ans.
La Merise

Du lundi 28 mai au 2 juin

Elections des comités de quartiers

Lieux sur trappes.fr

Lundi 4 juin 13h 18h

Don du sang

Hôtel de ville

Du 5 juin au 5 juillet

Itinérances : activités et animations pour tous

Programme complet sur
www.trappesmag.fr

Samedi 2 juin 14h30 / 16h30

Ressourcerie vélo

Espace jeunes Paul Langevin

Samedi 9 juin 20h30

Vérino

Humour - La Merise

Mardi 12 juin 20h30

CICMIT 19^e finale

Déclic Théâtre - La Merise

Vendredi 15 juin 20h30

Concert jazz

Ecole de musique et de danse

Du vendredi 15 au samedi 23 juin

La musique se fête à l'EMD

Concerts jazz, rock, chorale Les
Cadets Roussel, auditions...

Ecole de musique et de danse

Programme complet sur

www.trappesmag.fr

Samedi 16 juin à 20h

Concert Rock

Ecole de musique et de danse

Samedi 23 juin 14h / 23h30

Ville en fête

Stade Gravaud

Programme complet dès le 4 juin
sur www.trappesmag.fr

Mardi 26 juin 19h

Conseil municipal

Salle du conseil municipal

Vendredi 29 juin 20h

Déclic Théâtre

Tournoi Intergénérationnel

Ecole de musique et de danse

Samedi 30 juin 20h30

"La grande variation"

Biennale de danse

Ecole de musique et de danse

Mercredi 3 juillet 20h30

Speak-Easy

Cirque - La Merise

LES

ITINÉRANCES

des activités gratuites
pour tous les âges

du mardi
5 juin au
jeudi
5 juillet

de 16h30
à 19h30

Activités manuelles

Jeux de société

Jeux de plein air

Activités sportives

Trottinettes

Ressourcerie
(réparation de vélos)

Maquillage

Contes, chants...

JUIN 2018

4	L	
5	M	City stade - Wallon
6	M	
7	J	City stade - Daumier
8	V	À côté du Collège Coubert
9	S	Rue Pablo Picasso
10	D	
11	L	
12	M	Debussy
13	M	
14	J	City stade - La Boissière
15	V	Square Léo Lagrange
16	S	Rue Boubasse
17	D	
18	L	
19	M	À côté du CSC Moro
20	M	
21	J	
22	V	
23	S	Ville en fête - Chansac
24	D	
25	L	
26	M	
27	M	
28	J	City stade - Pergaud
29	V	Parc des Bateleurs - EMD
30	S	Square des Yvelines

JUILLET 2018

1	D	
2	L	
3	M	City stade - Jean Macé
4	M	
5	J	Parc de la Plaine de Neauphle